



INTERVIEW DE... DANIEL CLÉREMBAUX

ELECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE UN ENJEU POUR LA FSU

Daniel Clérembaux, secrétaire national du SNU CLIAS et secrétaire départemental d'inter 87 répond à nos questions sur les enjeux des élections pour les CTP, CAP et CHS dans la Fonction publique territoriale (FPT) qui ont lieu le 6 novembre prochain.



présenter des listes partout. Il y a environ un million six cent mille agents concernés par ces élections, répartis dans plus de 40 000 collectivités... Nous serons présents dans les plus grosses, mais se développer dans les petites et moyennes communes demande beaucoup d'énergie, des militants formés, et surtout du droit syndical.

EE : Quel est l'enjeu des élections professionnelles ?

Daniel Clérembaux : Les dernières élections professionnelles remontent à 2001. L'équilibre des forces entre organisations syndicales ne va plus être le même. Nous avons rompu en 2003 avec la CFDT, ce qui a provoqué une crise majeure dans sa fédération INTERCO. De cette crise est né le SNUCLIAS qui a connu depuis un important développement. Ensuite, les transferts de personnels de l'État ont amené d'autres syndicats de la FSU à intervenir dans les Conseils Régionaux (ce que nous avons vécu avec eux lors des élections dans les CTP en 2006 où les listes FSU ont obtenu 13 %) et aujourd'hui à intervenir avec nous dans les Conseils Généraux.

Pour nos syndicats, c'est le premier test général pour mesurer l'influence de nos idées, de nos pratiques militantes sous la bannière FSU. De ce scrutin dépendra aussi l'ensemble des droits syndicaux locaux et nationaux de nos équipes syndicales.

Il faudra aussi tenir compte de l'essor important des effectifs dans les collectivités : les conseils régionaux ont au moins triplé leur nombre d'agents, et les conseils généraux ont augmenté les leurs d'au moins 30% depuis 7 ans.

EE : Comment ça fonctionne, quelles sont les conditions pour présenter des listes ?

D.C. : C'est un scrutin complexe. Les collectivités territoriales qui ont plus de 350 agents, soit ont leurs propres CAP (de catégorie A, B et C), soit les regroupent dans le centre départemental de gestion. Toutes les collectivités de plus de 50 agents ont leur propre CTP, et celles de moins de 50 agents ont un CTP placé auprès du même centre de gestion (qui peut-être interdépartemental, comme en région parisienne). Dans les faits il y a donc plusieurs milliers de CTP et de CAP !

EE : Ce qui signifie que vous ne couvrez pas tout...

D.C. : Non, bien sûr. D'ailleurs aucun syndicat n'est en capacité de

EE : Comment les diverses composantes de la FSU peuvent-elles participer à ces élections ?

D.C. : D'abord à l'occasion des élections à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), qui va se dérouler en même temps, pour lesquelles les sections départementales de la FSU vont recevoir des affiches et des tracts à poser et distribuer massivement (hôpitaux, communes...). Ensuite en jouant sur la communauté de travail : le SNES, le SNEP, avec les TOS des lycées et collèges qu'ils côtoient quotidiennement, le SNUIPP avec les agents des écoles et les ATSEM qui travaillent à leurs côtés.

EE : Quels sont les enjeux dans la situation politique actuelle ?

D.C. : Tout d'abord la représentativité de la FSU à la FPT. Avec un bon score, nous pourrions décrocher un siège au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Le deuxième enjeu, c'est notre développement. Le SNUCLIAS est « récent » à la territoriale, même si beaucoup d'entre nous ont une expérience militante syndicale plus ancienne, d'où notre slogan « un nouveau syndicat... plein d'expérience ». Nous défendons un syndicalisme indépendant des pouvoirs politiques locaux, pas apolitique, mais porteur de vraies valeurs au sein de la FPT. Ce n'est pas si fréquent dans une Fonction publique territoriale qui est malade du clientélisme. Or, sans indépendance il n'y a pas de syndicalisme revendicatif, qui sait allier rapport de force, négociation et action, pour faire aboutir les revendications.

EE : Quelles sont justement les revendications que vous portez ?

D.C. : L'augmentation de la valeur du point d'indice, + 300 euros de rattrapage pour tous, la lutte contre la précarité (30 % de précaires dans la FPT), une carrière linéaire, la reconnaissance des métiers et des qualifications, le refus des privatisations, des pouvoirs accrus pour les comités hygiène et la sécurité car nombre de nos collègues travaillent encore dans de très mauvaises conditions, notamment en milieu rural... On a de quoi faire ! ●

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
MONIQUE MIGNEAU

